

Info couple, une ligne pour aider les familles en crise

Textes: Françoise Crausaz

Le Programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples porté par l'Etat de Vaud s'inscrit dans un dispositif général de lutte contre les violences. PROFA et le Centre social protestant (CSP) assurent la permanence téléphonique Info Couples.

En 2007, pour répondre à l'obligation faite aux cantons de mettre à disposition des couples un Service de consultation de couple et familiale, le Programme cantonal d'aide et de conseils pour les couples a été créé par l'Etat de Vaud. Aujourd'hui, les deux institutions que sont PROFA et le CSP sont mandatées pour assurer ce service aux familles en difficulté.

La mission première de la consultation de couple et de la ligne Info Couples (0840 860 860 ou www.problemedecouple.ch) est de soutenir les personnes en couple dans leur recherche de dialogue et de solutions pour un nouvel équilibre et un mieux-être.

Yves Dufour, consultant de couple et sexologue, un des neuf thérapeutes travaillant chez PROFA, raconte que la majorité des couples qui appellent la ligne Info Couples ou qui viennent en consultation le font spontanément, volontairement. Rares sont ceux qui sont envoyés par le juge de Paix ou le Service de la protection de la jeunesse. «Heureu-

sement, précise Yves Dufour, parce que, si la démarche n'émane pas d'eux-mêmes, il est plus difficile de trouver des solutions harmonieuses à leurs problèmes.

Lors de chaque consultation, un travail psychosocial est entrepris afin de prévenir la précarisation, les situations de violence, les problèmes de santé et les conséquences pouvant préjudicier les enfants. Yves Dufour rappelle qu'un couple en crise, c'est une famille en crise. «Les enfants doivent être protégés en priorité. Si la séparation est inéluctable, le devoir des parents est de faire en sorte qu'elle se fasse de manière que les enfants en souffrent le moins possible. Et il arrive également que la séparation soit un bénéfice pour le conjoint comme pour les enfants si la situation est conflictuelle. Ce peut être un soulagement, une mesure de protection des enfants.»

Quoi qu'il en soit, un divorce est générateur de conséquences traumatisantes, de stress pour tous les membres de la famille, et ce, sur plusieurs plans. Les finances, tout d'abord. Il y a deux

ménages à faire vivre au lieu d'un, les difficultés sont d'autant plus aiguës si un des deux conjoints ne travaille pas. Sur le plan personnel de chacun des parents ensuite: perte de repères, d'identité et de rôle, fragilisation individuelle et des liens familiaux. Les croyances par rapport aux liens indestructibles du mariage sont chamboulées ou, au contraire, renforcées si on nourrissait celles de croire que les mariages ne durent pas. Le divorce peut aussi pousser à l'isolement ou, pour l'éviter, à des comportements à risques. Et, enfin, la séparation de la famille est traumatisante pour les enfants qui voient leur vie chamboulée par le fait que, généralement, ils se retrouvent avec deux foyers.

La force de PROFA est de pouvoir offrir un accompagnement adapté à toutes les situations grâce à la véritable multidisciplinarité qui la compose. En effet, PROFA emploie des thérapeutes de couple, des psychologues, des psychothérapeutes, des conseillers conjugaux et des sexologues.

Chacun est accueilli de façon neutre, en toute sensibilité et en totale ouverture, y compris les couples émanant de la communauté LGBT, avec toutes les particularités légales qui la composent.

Le seul projet que les thérapeutes ont pour leurs patients (ou clients), c'est de trouver la meilleure solution pour la famille, c'est de faire en sorte que les enfants ne subissent pas (trop) de conséquences négatives engendrées par la séparation.

Un montant symbolique est demandé pour les consultations, les tarifs étant fixés en fonction du revenu de la famille. Mais ce ne doit être, en aucun cas, un frein à la consultation.

«Vivre à deux demande beaucoup de travail, conclut Yves Dufour. L'autre est notre miroir, il nous contraint à faire des efforts, mais des efforts qui nous font avancer. Avant-hier, on ne divorçait pas pour de multiples raisons, principalement économiques et pour protéger sa réputation. Hier, on disait qu'il valait mieux divorcer pour le bien-être des enfants plutôt que de rester et se bagarrer. Aujourd'hui, on dit qu'il est mieux de rester pour le bien-être des enfants et de trouver des solutions ensemble. Mais le choix définitif appartient au couple, nous ne sommes là que pour les accompagner.» ■

QUAND LE DIALOGUE DEVIENT IMPOSSIBLE !

C'est le moment d'en parler.

0840 860 860 www.problemedecouple.ch

AIDE & CONSEILS POUR LES COUPLES

PUBLICITÉ

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois: CHF 19.-



www.lecourrier.ch